

Le nombre moyen d'enfants par famille a fléchi, passant de 1.6 en 1976 à 1.4 en 1981.

2.7 Les faits d'état civil

Les statistiques de l'état civil sont un instrument indispensable de mesure et d'interprétation de l'évolution démographique. Elles fournissent des renseignements tels que le taux auquel les hommes et les femmes se marient et ont des enfants (c'est-à-dire le taux de nuptialité et le taux de natalité), le taux de divortialité ainsi que le taux d'accroissement naturel de la population dû aux naissances, soustraction faite des décès. Ces statistiques de l'état civil proviennent des registres officiels où les provinces et territoires inscrivent les naissances, les décès, les mariages et les divorces qui se produisent à l'intérieur de leurs limites géographiques.

Rétrospective des statistiques de l'état civil. Les données chronologiques de l'état civil pour le Canada et les provinces remontent à 1921. On peut se les procurer en consultant diverses publications périodiques de la Section de la statistique de l'état civil et des registres des maladies de Statistique Canada, ainsi que le répertoire des totalisations inédites de cette Section.

Sommaire des principales données. Le tableau 2.34 résume les principales statistiques de 1981 concernant l'état civil pour le Canada, les provinces et les territoires, avec chiffres comparatifs par périodes quinquennales remontant à 1961-65.

2.7.1 Naissances

De tous les facteurs démographiques qui font varier les chiffres de population (fécondité, mortalité, nuptialité, immigration, émigration), aucun n'exerce une influence plus marquée que le taux de reproduction ou de fécondité. Par comparaison, le taux national de mortalité, qui se situe maintenant à de bas niveaux, est assez stable; on peut prévoir que les nouvelles tendances de la natalité et les taux de fécondité qui en résulteront demeureront un facteur déterminant de l'avenir démographique du Canada.

Natalité. Le Canada ne dispose pas de données exactes sur ses taux bruts de natalité antérieurs à 1921, année où des chiffres officiels sur le sujet ont été recueillis pour la première fois à l'échelle nationale. Néanmoins, certaines études sur les données des premiers recensements du Canada permettent d'estimer comme suit la moyenne annuelle du taux brut de naissances vivantes (par 1,000 habitants) pour chaque décennie intercensitaire comprise entre 1851 et 1921: 1851-61, 45; 1861-71, 40; 1871-81, 37; 1881-91, 34; 1891-1901, 30; 1901-11, 31; 1911-21, 29.

Le taux brut annuel de natalité n'a pas cessé de fléchir entre 1921 et 1937, tombant de 29.3 à un creux de 20.1; il s'est régressé quelque peu vers la fin des années 30, puis il s'est raffermi, pendant la Seconde Guerre mondiale pour atteindre 24.3 en 1945. Après la guerre il a continué d'augmenter et a culminé à 28.9 en 1947. De 1948 à 1959 il est

demeuré remarquablement stable, variant entre 27.1 et 28.5, mais après il a fait une chute spectaculaire pour s'établir à seulement 15.4 en 1974. Au cours des quelques années suivantes il a manifesté de nouveau une légère reprise puis il est descendu à 15.3 en 1981, ce qui laisse présager une nouvelle tendance à la baisse. Dans les provinces, les taux ont évolué de la même façon, à quelques différences régionales près.

Étant donné que les taux bruts de natalité se fondent sur la population totale, ils ne reflètent pas la fécondité effective des femmes en âge de procréer. Le taux établi en fonction du nombre de femmes par groupe d'âge compris entre 15 et 49 ans constitue une mesure plus précise de la fécondité (tableau 2.36).

Mortinatalité. Les 1,972 enfants mort-nés d'au moins 28 semaines de gestation déclarés en 1981 représentaient un rapport de 5.3 pour 1,000 enfants nés vivants (tableau 2.35). Le taux de mortinatalité a régressé de plus de 50 % ces vingt-cinq dernières années. Le risque de mortinaissance augmente avec l'âge de la mère. Bien que les taux de mortinatalité diminuent constamment chez les mères de tous âges, ils demeurent beaucoup plus élevés chez les mères d'un âge avancé que chez les jeunes mères.

2.7.2 Taux de fécondité

Comme la quasi-totalité des enfants naissent de femmes âgées de 15 à 49 ans, les variations du pourcentage de femmes comprises dans cet intervalle d'âge par rapport à la population totale suscitent des variations du taux brut de natalité d'un pays à l'autre ou d'une région à l'autre, même quand les taux effectifs de reproduction ou de fécondité des femmes sont identiques. Aux fins de comparaison, il est donc d'usage de calculer ce qu'on appelle les taux de fécondité par âge, c'est-à-dire le nombre d'enfants qui naissent chaque année pour 1,000 femmes dans chaque groupe d'âge fertile.

Le tableau 2.36 montre que les femmes dans la vingtaine sont les plus fécondes. Une moyenne de 97 enfants sont nés en 1981 pour 1,000 femmes âgées de 20 à 24 ans. Autrement dit, environ une femme sur 10 de ce groupe d'âge a donné naissance à un enfant vivant. C'est parmi les femmes âgées de 25 à 29 ans que le taux est le plus élevé, soit en moyenne 127 pour 1,000. On peut aussi mesurer la fécondité par le taux brut de reproduction, qui représente le nombre moyen de filles qui naîtraient à chaque femme pendant toute la période où elle est en âge de procréer (15 à 49 ans) si le taux de fécondité pour l'année observée restait le même durant toute sa période de procréation. Compte tenu du taux de fécondité actuel et abstraction faite de la mortalité chez les mères durant leur période de procréation, un taux de 1,000 signifierait que la génération actuelle de femmes en âge de procréer se maintiendrait.

Le Canada a toujours eu l'un des taux bruts de reproduction les plus élevés parmi les pays industrialisés. Même dans les années 30, qui ont été une période de faible natalité, le taux national brut de reproduction se situait entre 1,300 et 1,500, et depuis la Seconde Guerre mondiale il s'est échelonné entre